

## Appel de propositions 2014-2015

*Sensibiliser les citoyens montréalais de tous âges à l'architecture et au design au sein du réseau des bibliothèques de Montréal*

Date limite : 16 mai 2014

- 1 Contexte et objectifs
- 2 Admissibilité
- 3 Aide financière
- 4 Soumettre une proposition
- 5 Échéancier
- 6 Critères et procédure de sélection
- 7 Rôles et responsabilités
- 8 À propos du Bureau du design
- 9 À propos du Programme RAC

–

### ANNEXE

- Formulaire de renseignements généraux
- Tableau budgétaire

### 1. Contexte et objectifs

Cet appel de propositions est lancé par le Bureau du design de la Ville de Montréal de concert avec la Direction Associée – Bibliothèque (DAB) pour la première fois en 2014. Il vise la réalisation d'activités de sensibilisation **des citoyens montréalais de tous âges à l'architecture et au design, dans le réseau des bibliothèques de Montréal**, au moyen d'activités, d'animations ou de médiations culturelles.

Une somme maximale de **30 000 \$** sera répartie parmi les propositions choisies. Ce projet de médiation culturelle est financé dans le cadre du Programme de Rénovation, d'Aggrandissement et de Construction des bibliothèques publiques de Montréal (RAC), par la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications en vertu de l'Entente sur le développement culturel de Montréal.

## 2. Admissibilité

Cet appel de propositions s'adresse aux arrondissements ainsi qu'aux bibliothèques publiques de Montréal qui souhaitent réaliser, de façon ponctuelle ou répétée, d'ici le 1<sup>er</sup> mai 2015, une ou plusieurs activités en lien avec les objectifs de sensibilisation précédemment définis.

Voici quelques exemples de propositions admissibles :

- Causeries, lectures ou conférences impliquant un designer ou un architecte de l'arrondissement (échange avec le public);
- Visites architecturales commentées;
- Réalisation d'un audioguide;
- Projection de films et documentaires sur l'architecture et le design;
- Atelier de fabrication de maquettes de la bibliothèque;
- Chasse au trésor/rallye dans la bibliothèque à l'aide d'un plan d'aménagement;
- Mise en valeur de collections et d'ouvrages (livres, revues, documents multimédias, objets);
- Réalisation d'une exposition;
- Etc.

## 3. Aide financière

Une somme maximale de **30 000 \$** sera répartie parmi les propositions choisies.

Le financement offert a pour but de prendre en charge une partie des coûts associés à un projet. Le montant maximal de l'aide financière pouvant être accordée par bibliothèque est de **5 000 \$** et ne peut dépasser 80 % du coût d'un projet.

**Coûts admissibles** : honoraires professionnels ou techniques, impression et support matériel, mobilier permanent ou temporaire requis pour le projet, fournitures, frais de transport, location d'équipement audiovisuel, etc.

**Coûts non admissibles** : salaires, frais de réception et d'accueil (nourriture, consommations)

Le versement de l'aide financière sera effectué en un seul versement suivant la réalisation du projet, au moment du dépôt du compte-rendu de l'activité et du rapport des dépenses auquel seront annexées les copies des factures payées.

#### 4. Soumettre une proposition

Pour participer, le demandeur doit soumettre :

1. le formulaire de renseignements généraux prescrit dûment rempli (un par projet);
2. une lettre de présentation du projet en lien avec les objectifs définis;
3. un budget de réalisation confirmé (utiliser le tableau prescrit).

Les documents doivent être transmis au plus tard **le vendredi 16 mai 2014 à midi**.

Par courriel (avec accusé de réception) :

[sylvie.champeau@ville.montreal.qc.ca](mailto:sylvie.champeau@ville.montreal.qc.ca)

Objet : Appel de propositions 2014 – bibliothèques

Sylvie Champeau, commissaire au design

Renseignements : 514 872-2023

#### 5. Échéancier

Lancement de l'appel à propositions	le 24 mars 2014
Date limite pour soumettre une proposition	le 16 mai 2014
Comité de sélection	le 5 juin 2014
Annonce des propositions retenues	semaine du 9 juin 2014
Date limite pour réaliser le projet	le 1 <sup>er</sup> mai 2015
Date limite pour soumettre le compte-rendu de l'activité	30 jours après la réalisation

## 6. Critères et procédure de sélection

Le comité de sélection est composé :

- de représentants du Bureau du design de la Ville de Montréal
- de gestionnaires du Programme RAC à la Ville de Montréal
- d'un représentant du ministère de la Culture et des Communications

Il sélectionnera, parmi les candidatures admissibles, les propositions appelées à être réalisées, en se basant sur les critères suivants :

- leur conformité avec les objectifs de cet appel de propositions;
- leur exemplarité (possibilité d'inciter d'autres bibliothèques à faire de même);
- l'implication ou la mise en valeur de designers et d'architectes montréalais;
- les garanties de réalisation du projet (faisabilité, structure organisationnelle, échéancier, ampleur et complexité, budget);
- leur rayonnement;
- l'originalité de la stratégie proposée.

La sélection tiendra également compte d'une juste répartition des projets selon :

- leur type (atelier, exposition, visite commentée, mise en valeur documentaire, etc.);
- les disciplines mises à contribution (design d'intérieur, design urbain, design industriel, design graphique, architecture, architecture de paysage, etc.);
- leur localisation sur le territoire de Montréal;
- le public-cible.

## 7. Rôles et responsabilités

Suite à la sélection d'un projet dans le cadre de cet appel de propositions, le demandeur devra :

- Confirmer le nom de son chargé de projet;
- Informer, selon la fréquence convenue, le représentant désigné du Bureau du design de l'avancement du projet ainsi que de tout changement par rapport à la proposition initiale;
- Faire mention de l'initiative du Bureau du design de la Ville de Montréal et du soutien du ministère de la Culture et des communications (en vertu de l'Entente sur le développement culturel de Montréal) ou appliquer les logos lors de communications officielles ou dans la présentation du projet soutenu ;
- Produire un compte rendu de l'activité ou des activités réalisées en lien avec cet appel de propositions au plus tard un mois après leur tenue (un modèle sera fourni).

## Diffusion

Le Bureau du design de la Ville de Montréal offre l'accès à une large diffusion des projets retenus à l'aide d'une plateforme électronique qui comprend :

- son site Internet [www.mtlunescodesign.com](http://www.mtlunescodesign.com) ;
- son bulletin mensuel (4 000 abonnés);
- son réseau d'abonnés Facebook (9 000 abonnés), Twitter et Instagram.

De plus, les projets retenus seront diffusés sur le site web des bibliothèques de Montréal.

## Renseignements

Pour toute question concernant cet appel à propositions, vous pouvez communiquer avec Sylvie Champeau au Bureau du design de la Ville de Montréal au 514 872-2023 ou par courriel à [sylvie.champeau@ville.montreal.qc.ca](mailto:sylvie.champeau@ville.montreal.qc.ca)

## 8. À propos du Bureau du design de la Ville de Montréal

Depuis 1991, la Ville de Montréal met en œuvre des initiatives qui visent à stimuler la création en design et à favoriser le rayonnement des designers montréalais sur les scènes locales et internationales.

Articulé autour de l'amélioration du design de la ville et de l'affirmation de Montréal comme ville UNESCO de design, le Bureau du design a pour mandat d'accompagner la commande publique en design, de développer le marché des designers et architectes montréalais et de promouvoir le talent des designers et architectes montréalais.

En juin 2006, Montréal a été désignée Ville UNESCO de design, intégrant ainsi le Réseau des villes créatives établi par l'UNESCO en 2004. Le Réseau compte à ce jour 41 villes membres dans sept pôles de créativité (artisanats et arts populaires, arts numériques, cinéma, design, gastronomie, littérature, musique) dont 11 villes en design.

En attribuant ce titre à Montréal, l'UNESCO reconnaît le potentiel des designers à contribuer au devenir de Montréal, ainsi que l'engagement et la détermination de la Ville de Montréal, des gouvernements et de la société civile à miser sur cette force pour améliorer la qualité de vie des Montréalais.

Ni un label, ni une consécration, cette désignation de l'UNESCO est une invitation à **développer Montréal autour de sa créativité en design**. Montréal Ville UNESCO de design est donc un projet de ville, un projet collectif dont la concrétisation dans le temps nécessite l'adhésion et l'appropriation de tous : élus, citoyens, experts, entrepreneurs et designers.

## 9. À propos du Programme RAC

Le programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques de la Ville de Montréal (Programme RAC) représente le volet immobilier du Plan de consolidation des bibliothèques de Montréal découlant du [Diagnostic des bibliothèques municipales](#) paru en 2005 et actualisé en 2007. Ce Plan de consolidation qui vise l'atteinte de la norme canadienne des villes de 500 000 habitants et plus en ce qui a trait aux services offerts par les bibliothèques, porte sur l'augmentation des heures d'ouverture et des superficies dédiées aux bibliothèques, et la bonification des collections et des ressources humaines.

Parmi les objectifs du Programme RAC figure l'épanouissement de la vie culturelle, éducative, sociale et communautaire de la société montréalaise en permettant :

- d'accroître l'offre d'activités, de services ou de biens pouvant contribuer significativement à l'atteinte des objectifs de Montréal, ville du savoir, et par les actions prioritaires découlant du Diagnostic et du Plan de consolidation des bibliothèques publiques de la Ville de Montréal;
- de favoriser l'innovation et les initiatives dans les bibliothèques publiques du réseau de Montréal;
- d'améliorer le cadre de vie des citoyens par l'accès à des lieux publics de qualité;
- d'améliorer les qualités visuelles des bibliothèques au regard du statut de Montréal comme Ville UNESCO de design.

En 2008, l'annonce de la création du Programme RAC a suscité une vingtaine d'avis d'intention des arrondissements à rénover, agrandir ou construire une bibliothèque sur leur territoire. Actuellement, deux projets ont été inaugurés en 2013, soit la [bibliothèque du Boisé](#) dans l'arrondissement de Saint-Laurent et la [bibliothèque Marc-Favreau](#) dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, quatre projets sont en cours de réalisation (programme fonctionnel et technique complété) et quatre autres sont à l'étude (avant-projet).